NOTICE OF SALE

To Eveline Dubé, of the parish of Riviere Verte, in the County of Madawaska, in the Province of New Brunswick, wife of Louis Dubé; the said Louis Dubé, of the same place Laborer; and Sophie Ouellette, also of the same place, widow of the late Octave Ouellette and to all others whom it may concern : —

NOTICE IS HEREBY GIVEN that by virtue of a power of sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the 22nd day of September A. D. 1930, and made between Eveline Dubé and Louis Dubé her husband, and Sophie Ouellette widow of the late Octave Ouellette, of the first part, and Pius Michaud, of the Town of Edmundston, of the second part, and duly recorded in Book T-4 at pages 501,502 as No 20987 of the Madawaska County Records, said mortgage having been assigned by the said Pius Michaud to one Fred Coté of the parish of Riviere Verte aforesaid, Merchant, on the 18th day of April A.D. 1932, the assignment thereof having been registered in Book V-4 at pages 435-436 as No. 31506 of the Madawaska County Records ;

THERE WILL BE SOLD, for the purpose of satisfying the principal money and interest secured by the said mortgage, default having been made in the payment thereof as therein provided, at public auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on MONDAY the FIFTEENTH day of MAY, A D., 1933, at the hour of twelve o'clock noon, all the lands and premises described in the said mortgage as follows : —

"All that certain piece, parcel or lot of land and premises situate, lying and being in the Parish of Riviere Verte, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded and described as follows : — Being on the northern side of Green River bounded on the north by land owned and occupied by the heirs of the late Damase Martin, on the east by Ubalde Theriault, on the south by land owned and occupied by Pierre Racine, making a parce of land three hundred and fifty rods by forty rods more or less, and being the same lot deeded to the said Eveline Dubé by Louis Dubé."

Together with all the buildings, improvements and appurtenances to the said lands and premises belonging.

Dated the 1st day of April A.D.1933

Alfred COTE
Mortgagee.

J. E MICHAUD,
Solicitor for Mortgagee
4fs-6w.

NOTICE OF SALE

To Aurore Pelletier, of the Parish of St. Andre, in the County of Madawaska in the Province of New Brunswick, married woman, (wife of Henry Pelletier), and the said Henry Pelletier, their heirs and assigns, and to all other persons whom it doth or may in any wise concern :

NOTICE IS HEREBY GIVEN that there will be sold at public auction in front of the Law Offices of John M. Keefe, at the Town of Grand Falls in the County of Victoria and Province of New Brunswick, on Monday, the first day of May, A.D., 1933, at the hour of two o'clock in the afternoon, all that certain piece, parcel or tract of land situate in the Parish of St. Andre in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, and bounded as follows : "Beginning at a post standing on the western side of a reserved road at the most southern angle of Lot Number twenty-seven (27) purchased by Thomas Lajoie in Comeau Ridge Settlement; thence running by the magnet north 45 degrees west 67 chains to the eastern side of another reserved road; thence along the same south 27 degrees west 7 and one half chains and 37 and one half links; thence south 45 degrees east 67 chains to the western side of another reserved road; and thence along the same north 27 degrees east 7 and one half chains and 37 and one half links to the place of beginning" Containing 50 acres more or less and distinguished as that half of Lot Number 25 in Comeau Ridge Settlement which adjoins Lot Number 27 in said Settlement.

TOGETHER WITH all the buildings, improvements, profits, privileges and appurtenances to the same belonging or in any manner appertaining.

The above sale will be made pursuant to a power of sale contained in an Indenture of Mortgage bearing date the 20th day of April, A. D., 1928, made between the said Aurore Pelletier and Henry Pelletier, her husband, of the first part, and the undersigned, George Grondin of the Town of Grand Falls and the undersigned, George Grondin, of the Town of Grand Falls in the County of Victoria and Province of New Brunswick, Laborer of the second part, and registered in the office of the Registrar of Deeds in and for the County of Madawaska aforesaid, in book "G-4" of records, on pages 481 to 484, as number 27836, on the 24th day of April, A. D. 1928, default having been made in the payment of the principal money and interest thereby secured.

Dated this twenty-fourth day of March, A. D. 1933.

George GRONDIN
Mortgagee.

John M KEEFE,
Solicitor for the Mortgagee.
6fs-30mars

MORTGAGE SALE

To Patrick Soucy formerly of the Parish of Green River, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, Farmer, and Beatrice, his wife, and now of the Town of Caribou, in the County of Aroostook, in the State of Maine one of the United States of America, and all whom it may in anywise concern : —

NOTICE IS HEREBY GIVEN that under and by virtue of a Power of Sale contained in a certain Indenture of Mortgage bearing date the Twenty Second day of March A. D., 1926, and made between the said Patrick Soucy and Beatrice, his wife, of the one part and Damase Beaulieu of the Parish of Green River, in the County of Madawaska aforesaid, Trader, of the other part, and registered in the Office of the Registrar of Deeds in and for the said County of Madawaska, in Book Y-3 as number 25929 of Records on pages 266-269 both inclusive, there will be, for the purpose of satisfying the money secured by the said Indenture of Mortgage, default having been made in the Payment of the same, sold at public auction, in front of the Court House, in the Town of Edmundston, in the County of Madawaska, on Saturday the Thirteenth day of May next, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, the lands and premises mentioned and described in the said Indenture of Mortgage, as follows : —

All that certain lot piece or parcel of land and premises situate, lying and being in the Parish of Green River, in the County of Madawaska and Province of New Brunswick, bounded and described as follows :— To Wit : —

"Beginning at a post on the easterly side of the Highway Road leading from Edmundston to Grand Falls where the Northerly boundary of a parcel of land formerly occupied by Clement Roy meets said Highway Road; thence in an Easterly direction along the northerly boundary of said land in a course perpendicular to said Highway Road for the distance of nine rods to a post ; thence in a northerly direction following a line parallel to the said Highway, Road for the distance of five rods and two feet to a post ; thence in a westerly direction in a line parallel to the northerly boundary of said land formerly occupied by Clement Roy for the distance of nine rods to a post on the easterly boundary of said Highway Road ; and thence in a southerly direction along the easterly boundary of said Highway Road for the distance of five rods and two feet to the place of beginning. Being the same land and premises deeded to the said Patrick Soucy by Octave Soucy and Wife by deed dated March 8th, A.D., 1923, and registered as number 25884 of the Madawaska County Records."

TOGETHER WITH all the buildings and improvements thereon and the privileges and appurtenances thereto belonging or in any manner appertaining.

Dated the 11th day of April, A. D. 1933.

Damase Beaulieu
Mortgagee

A. M. Chamberland
Solicitor for Mortgagee
5f4-13a.

CABANO

Cabano, Que (D. N. C. R.) — Le Carême est terminé ici, comme partout ailleurs du reste; malgré le mauvais état des routes les exercices religieux ont été suivis avec beaucoup de piété; l'église était chaque jour remplie de fidèles, par une température idéale.

Les paroissiens de Cabano ont été édifiants, cette année, en assistant chaque matin pendant le carême, en grand nombre à la messe. Un grand nombre y recevait la Ste-Communion. Espérons qu'ils garderont cette pieuse pratique.

La grand'messe de Pâques a été célébrée avec grande pompe et du très beau chant fut exécuté grâce au dévouement des RR. Frères du Sacré-Coeur.

—M. le docteur E. Latulippe, MM. Albert Bouchard, marchand et J. D. McCormack sont de retour d'un voyage à Toronto où ils ont goûté d'une belle température. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

—M. et Mme Wilfrid Dumont et leur bébé Reno, étaient en promenade chez leurs parents de Cabano cette semaine. M. Dumont est un vaillant colon de Biencourt.

—Mlles Cécile Leclerc et Mercédès Leclerc, institutrices du Squatteck, ont passé les jours saints dans leur famille.

—On annonce pour le 23 courant une soirée dramatique et musicale à la salle paroissiale de Cabano, Comme toujours le public sera bien accueilli et espérons qu'il sera intéressé par cette représentation dont on nous dit beaucoup de bien. Donc en foule à cette séance.

SOUMISSIONS POUR CHARBON ET COKE

DES SOUMISSIONS CACHETEES adressées au soussigné et portant en suscription les mots: "SOUMISSIONS POUR CHARBON", seront reçues jusqu'à midi (heure avancée) le vendredi 5 mai 1933, pour la fourniture de chabron et de coke pour les édifices du Dominion dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.

On peut se procurer les devis et formules de soumission en s'adressant aux personnes suivantes : H. F. Dawson, acheteur intérimaire, ministère des Travaux publics, Ottawa; H. A. Russell, architecte résident, Halifax, N.-E., et W. W. Allingham, architecte résident, Saint-Jean, N.-B.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministère et conformément aux spécifications et conditions ministérielles.

Il sera loisible au ministère d'exiger de l'adjudicataire un dépôt de garantie ne dépassant pas 10 p. 100 du montant de sa soumission, pour assurer la bonne exécution du contrat.

Par ordre,
N. DESJARDINS,
Secrétaire

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, ce 12 avril 1933.
2fs-20 & 27 avril.

La Vérité sur le Mouvement de Retour à la Terre

Depuis quelques semaines dans les divers parlements du pays, on s'est occupé activement de la politique nouvelle du RETOUR A LA TERRE.

Des personnes sans doute bien intentionnées ont fait des déclarations publiques qui démontre tout l'intérêt qu'on attache présentement à l'établissement des Canadiens chez eux.

C'est nouveau.

Et cela augure bien pour l'avenir

On demande un choix judicieux des familles à établir.

Cela s'impose.

On veut que ces familles ne soient établies que sur de bonnes terres.

Rien de plus désirable.

Pour cela on propose que le domaine colonisable soit séparé du domaine forestier.

C'est le bon sens même.

On suggère que les familles soient traitées avec justice.

C'est une condition de succès.

Il faudrait, dit-on, que des chemins soient ouverts dans les régions où l'on installe des colons.

C'est indispensable.

Des écoles, dit-on, devraient être construites dans ces centres nouveaux.

C'est de nécessité absolue.

Seules les familles qui ont des connaissances en agriculture devraient être acceptées, suggère-t-on.

D'une façon générale, c'est plausible

Ces suggestions furent entremêlées de déclarations plus ou moins opportunes, dont quelques unes démontrent bien que leurs auteurs n'avaient que des renseignements inexacts, sur la manière dont s'est fait le RETOUR A LA TERRE, du moins pour la province de Québec.

Pour rendre justice à qui de droit démontrons comment s'est fait le RETOUR A LA TERRE, ici, dans la province de Québec.

Quon nous permette aussi de faire suivre cet exposé de certaines considérations sur l'importance de cette politique nouvelle.

La nouvelle politique dite du RETOUR A LA TERRE fut acceptée par le gouvernement d'Ottawa le 5 mai 1932, et le lendemain le gouvernement de Québec était saisi de ce nouveau projet.

On offrait à la province de Québec d'aider, pour commencer, à l'établissement de 1,000 familles, aux conditions suivantes :

Une aide moyenne de $600. par famille, payable un tiers par le fédéral un tiers par le gouvernement de Québec, et un tiers par la municipalité où résiderait la famille désireuse de retourner à la terre.

C'était un projet nouveau, sujet à discussion, car il était à prévoir, que, pour diverses raisons, des municipalités refuseraient de participer à ce mouvement.

Le contrat à ce sujet entre le gouvernement de Québec et le gouvernement fédéral ne fut signé qu'à la fin de juin.

Sur la suggestion du gouvernement fédéral, une Commission du RETOUR A LA TERRE fut nommée dès les premiers jours de juillet. Cette Commission comprit un représentant du gouvernement provincial, un représentant du Soldier Settlement Board, un représentant du Pacifique Canadien, et un représentant du Canadien National.

La Commission siéga sous la présidence du sous-ministre de la colonisation, du gouvernement de Québec.

Dès le début, il fut entendu qu'il serait fait un choix judicieux des familles ;

Que ces familles seraient établies sur les meilleures terres qu'il serait possible de trouver dans la province;

Qu'on demanderait aux chemins de fer d'accorder des taux de faveur pour le transport des familles et de leurs effets de ménage ;

Que les groupes de familles seraient accompagnés de personnes compétentes, afin de leur éviter toute difficultés durant le trajet ;

Que des organisations seraient faites pour recevoir les colons, à l'arrivée ;

Qu'une équipe qualifiée les aiderait dans le choix des lots ;

Qu'on pendrait des moyens pour pourvoir à tous les besoins légitimes des chefs de familles lors de leur installation, et

Que les familles ne rejoindraient leurs chefs que quand ces derniers seraient convenablement installés ;

Que des soins particuliers seraient pris pour l'emballement des effets de ménage; le déménagement de la famille, son transport jusqu'à destination ;

Que des mesures seraient prises pour organiser convenablement le nouveau genre de vie de ces familles pionnières, dans les régions qu'elles auraient choisies.

Voyons maintenant comment on a procédé pour l'exécution de ce programme

1. — Un elevé des terres disponibles fut fait par des employés compétents du ministère de la Colonisation ;

2 — Pas une seule des 523 familles retournées à la terre n'a été placée sur le domaine forestier ;

3 — Un choix aussi judicieux que possible a été fait parmi les milliers de familles qui sont venues s'enrégistrer pour le RETOUR A LA TERRE. Tout fut mis à contribution pour qu'il n'y ait pas d'erreur. En remplissant leurs blancs d'application, les chefs de familles devaient donner des lettres de recommandation de personnes connues — entre autres, du curé de la paroisse, de l'échevin du quartier; — une enquête était ensuite faite par un membre de la Société St-Vincent de Paul — Société à laquelle nous devons une grande partie du succès du RETOUR A LA TERRE — le tout était ensuite soumis aux autorités de la municipalité où résidait la famille. Encore avant que la famille soit acceptés, fallait-il que son application passe par la Commission du RETOUR A LA TERRE, où elle était soigneusement étudiée.

Il faut rendre cette justice aux municipalités, qu'aucune d'elles n'a fait la moindre pression pour faire accepter des familles qui n'étaient pas qualifiées; qu'au contraire, elles ont laissé toute liberté à la Commission du RETOUR A LA TERRE. Et, en passant, qu'on me permette de féliciter chaleureusement M. l'échevin Desroches, de Montréal, MM. Burgess et Lanctot, de Verdun, et M. Laberge de Lachine, M. le maire Lambert de Hull, M. le maire Lavigueur de Québec, pour l'aide qu'ils ont apportée. Non seulement ils ont été d'une impartialité absolue, mais encore ils se sont dévoués sans compter pour aider les familles que la Commission avait choisies

4 — La Commission n'escomptait que des familles venues de la campagne en ces dernières années, et déclarant avoir une connaissance approfondie des choses agricoles. Une attention spéciale aussi était donnée à l'état de santé de la famille, cependant, il n'y eut pas d'examen médical de fait, et il serait préférable qu'il y en ait un.

On a tort de croire que seuls ceux qui viennent de la campagne, et qui ont des connaissances générales en agriculture et en défrichement peuvent réussir, sur une terre nouvelle.

Qu'on me permette de citer quelques exemples.

Qu'était M. Damase Régin, de Pal marolle, en Abitibi, avant de devenir colin, si non un marchand à Ste-Germaine, dans le comté de Dorchester. Il arriva à Palmarolle sans argent, avec une douzaine d'enfants à faire vivre, mais cela ne l'a pas empêché de défricher deux cents acres de terre nouvelle en douze ans, d'établir un de ses garçons, de préparer des établissements pour les autres, et de gagner la médaille d'argent du Mérite Agricole.

Et M. Vitalien Villeneuve, celui-là même qui est chargé par le gouvernement de recevoir et de placer les colons du RETOUR A LA TERRE qui vont en Abitibi, qu'était-il, avant de s'établir comme colon à Villemontel? d'y établir tous ses enfants, en une douzaine d'années, et de gagner lui aussi la médaille du Mérite Agricole? si non un menuisier, né à Montréal, qui presque toute sa vie avait travaillé dans divers chantiers de construction de la ville de Montréal.

Qu'était M. Seager Wheeler, de Rosthern, en Saskatchewan, avant de gagner pendant tant d'années le championnat du monde pour le blé, l'orge, l'avoine, la luzerne? si non un journalier des bas-fonds des rues de Londres, en Angleterre.

Et le champion des agriculteurs du Nord ontarien, M. Labrèche, qu'était-il avant d'aller s'établir en pleine forêt dans un endroit qu'on appela plus tard Val Gagné? Tout simplement un charretier, à St-Lin, tout d'abord, puis à Montréal, où naquirent ses dix enfants Arrivé sans argent, ayant subi le grand feu du Nord ontarien, il n'a pas mains de 175 acres en culture, des troupeaux d'animaux de races pures, des bâtiments de ferme comme ceux d'une ferme modèle, une bonne maison, quatre garçons établis, un cinquième dont l'établissement est prêt, avec chacun de 50 à 75 acres en culture, et tout cela s'est fait en une quinzaine d'années.

Nous pourrions ainsi citer des douzaines et des douzaines de familles parties de la ville canadienne ou américaine, ou même européenne, qui sont allées s'établir sur des terres nouvelles bien qu'elles n'avaient aucune connaissance des choses de l'agriculture, et il va sans dire encore moins du travail de défrichement, et qui, cependant, sont des modèles de réussite dans la paroisse où elles demeurent.

Règle générale, les familles habituées à la culture des terres dans les vieilles paroisses où il reste à à peine du bois de chauffage à couper, ne sont pas plus aptes au défrichement des terres que d'autres familles habituées à de durs travaux, en ville.

5 — Quand les départs furent organisés, le premier fut un groupe de Québec, choisi par M. C.-J. Magnan, et M. Moisan de la Société Saint-Vincent de Paul. Les hommes partirent tout d'abord, afin de construire un abri temporaire, qui lui servait pour le temps où il construisait sa maison.

Quand les maisons furent construites, prêtes à recevoir la famille, et dans ce temps là seulement, il était permis aux familles de s'en aller.

Quand la famille pouvait empaqueter les effets de ménage, elle le faisait très souvent aidée par des membres de la St-Vincent de Paul, si elle ne le pouvait, les employés de la Canadian Cartage faisaient ce travail Les effets de ménage rendus au char, celui-ci était immédiatement envoyé; de sorte qu'il arrivait à destination le même jour que la famille.

Des voitures spéciales dites "Colonists" étaient mises à la disposition des familles, et chaque groupe était accompagné d'agents compétents, afin d'éviter toute difficulté et tout souci durant le trajet. A peine le train arrivait-il à Amos, en Abitibi, que les familles sautaient dans un autre train composé de deux mal sonnettes sur traineaux, bien éclairées, chauffées, aménagées de bons bancs, d'eau, de hamacs pour les bébés, voire d'un cabinet de toilette.

Chaque mal-onnette pouvait contenir une quarantaine de personnes. Dans un troisième traineau on plaçait les bagages. Le tout était traîné par un tracteur. De sorte que toutes les précautions étaient prises pour que les familles voyagent confortablement, et qu'elles puissent se rendre directement à lurs maisons respectives, le jour même de leur arrivée en Abitibi.

6. — Toutes les familles furent placées dans des régions traversées par des chemins.

certains endroits il reste encore des chemins de front à terminer. C'est un avantage pour ces nouvelles familles arrivées pas riches, et qui ont besoin de gagner de l'argent pour poursuivre leur oeuvre. Il y aura aussi des ponts et des écoles à construire. Tout cela ne peut se faire en un jour, et c'est autant d'argent que gagneront les colons

Quand on ouvre une paroisse nouvelle, on ne peut tout de même pas s'attendre à ce que les chemins soient faits, les ponts bâtis, les maisons et les écoles construites avant "que la main de l'homme y ait mis le pied" dirait sans doute l'un des plus fougueux députés de l'un de nos parlements.

Pour ouvrir des chemins, construire des maisons, il faut toujours que quelqu'un s'y rende.

C'est exactement ce qui est arrivé.

Les hommes y sont allés et se sont mis au travail.

Quand tout fut prêt, les familles les ont rejoint.

Ceux qui ont émis l'opinion que les familles ne furent pas traitées avec égard, qu'elles furent mal dirigées, ou encore placées sur de mauvaises terres ont été mal renseignés.

— o —

Toutes les précautions ont été prises pour le cas où le mouvement de RETOUR A LA TERRE serait continué en 1933.

En Abitibi, après en avoir fait un examen sérieux des terrains, l'agent des Terres, M. Beaudry, un agronome, l'ancien agent des Terres, M. le député Authier; M. Villeneuve, un colon expérimenté, M. Simard, chef des Inspecteur de Colonisation; M Dumont, ingénieur de la Voirie; M l'abbé Minette, missionnaire colonisateur, et MM. Brien et Rioux, agronomes, consultés, ont choisi les endroits pour une quinzaine de paroisses nouvelles, dans les meilleurs terrains où doivent s'établir les familles des RETOUR A LA TERRE.

Nous dépensons de douze à quinze millions, annuellement, dans notre province, pour empêcher des familles de mourir de faim et de froid.

Aevc cela nous n'établissons personne.

Cela dure depuis quelques années déjà, et menace de durer pour des décades, si nous suivons la politique présente établie de faire vivre des familles qui demandent, non la charité, mais des terres et une aide raisonnable pour s'y établir et produire le nécessaire à la vie.

Allons-nous à coup de millions dépensés inutilement, condamner ces familles à rester des quêteux toute leur vie ?

Ne vaudrait-il pas mieux favoriser l'établissement de ces familles sur les terres de leur pays, et leur permettre, si non de concurrencer les autres cultivateurs sur les grands marchés mondiaux, du moins de fournir le marché de leur propre table, et de sauver ainsi à l'Etat des millions payés en secours directs ?

Si l'on eut appliqué cette politique sur de larges bases dès 1930, pour le moins 50 pour cent des chômeurs de la campagne qui encombrent présentement nos villes, seraient sur des terres où ils récolteraient de quoi manger, résideraient dans des maisons où il n'y a pas de loyer à payer et couperaient sur leur terre le bois de chauffage.

Et ça nous couterait des millions de moins.

Le Maintien à la Terre, et le RETOUR A LA TERRE, préconisée par l'U. C. C. devraient être la politique nationale du jour.

J. E LAFORCE

Retour à la Terre



M. J.-E. LAFORCE, agent général au chemin de per National, qui a prononcé récemment à la radio une lumineuse conférence sur le maintien à la Terre et le mouvement du retour à la terre, conférence que nous publions dans une autre colonne.

G. N. TRICOCHE

VARIETES

LA LANGUE UNIVERSELLE

Evidemment il serait bien utile d'avoir une langue universelle. C'est là une vérité qui remonte aux déboires des constructeurs de la Tour de Babel. Toutefois, il semble que cet éternel problème soit singulièrement difficile à résoudre. En fait, on a pu dire avec raison que la langue universelle est demeurée à ce qu'il n'est pas excessif d'appeler le point initial. Ou, plutôt, s'il y a eu développement, c'est dans la multiplicité des points initiaux, car on a lancé la chose de différents côtés, mais sans cohésion ou unité de plan. Après le Volapuk, qui a avorté, et l'Ido, qui a fait de même, nous avons l'Esperanto. Ce dernier est subventionné par le gouvernement en Suède; il est enseigné dans les Ecoles Normales de Hollande, Esthionie, et Grèce; au Brésil et au Danemark on l'utilise pour les renseignements intéressant l'étranger ou pour la propagande touristique. A Vienne, il existe une bibliothèque d'espéranto de 6,000 ouvrages. En France, l'Université de Lyon a émis le voeu que cette langue fut enseignée obligatoirement dans toutes les écoles. Cependant, il y a bien des obstacles à surmonter. Les objections élevées contre l'espéranto sont sérieuses. Beaucoup de gens pensent que l'anglais ou le français, si répandus dans le monde, sont un medium suffisant pour les rapports entre les centres commerciaux. M. Rondet-Saint, dans "L'Européen", fait observer que l'espéranto serait avantageusement remplacé par une langue encore bien moins compliquée, le Malais, lequel, parlé, déjà par 50 millions d'individus, est très simple, clair, et facile à apprendre en quelques semaines, même par les gens les moins bien doués en linguistique. D'autre part, remarque-t-on, pendant la grande guerre, alors que, des années durant, les peuples les plus divers se trouvaient en collaboration étroite, qui a songé u ninstant à employer l'espéranto? On aurait pourtant eu là une occasion idéale. Un tel échec peut faire douter du succès final.

George Nestler Tricoche

GRAND-SAULT

Va-et-vient : —

—M. Bénoit Poitras et Mlle Evelyne Laforge de St-André sont venus rendre visite à Mlle Constance Dubé cette semaine.

—Mlle Yvonne Laforge de Limestone, est venue passer les vacances de Pâques dans sa famille.

—Mme André Lepage est revenue de Van Buren où elle avait été appelée au chevet de sa soeur, Mme Charles Gagnon, décédée lundi matin à l'âge de 83 ans.

—M. Tommy McCormick de Limestone était en promenade chez M et Mme Baptiste Deschênes, cette semaine.

—M. Edmond Côté de Limestone est venu passer une semaine dans sa famille.

—M. et Mme Maxime Daigle ainsi que leurs deux enfants sont actuellement en promenade chez leurs parents de Drummond, M. et Mme Joseph Godbout.

—M. Luc Leclerc de Cabano, est en visite chez ses enfants de Grand Sault.

—M. et Mme Esdras Guerrette d'Edmundston sont actuellement en visite chez les parents de Mme Guerrette, M. et Mme Gonzague Michaud de Drummond.

—M. Arthur Powers, étudiant au collège Sacré-Coeur de Bathurst, a passé les vacances de Pâques chez ses parents.

Rendez à Votre Poêle
un poli riche et brillant par l'emploi de SULTANA. Vous trouverez délicieux de vous en servir—et économique aussi. 43F
MINE À POÊLE SULTANA STOVE POLISH
MINE À POÊLE SULTANA
SULTANA LIMITED, MONTRÉAL



Votre famille, messieurs
que deviendrait-elle si la maladie vous terrassait? Y songez-vous quelquefois? Quand vos forces diminuent, que votre santé laisse quelque peu à désirer, prenez les Pilules MORO, spécialement préparées pour les Hommes, par la Cie Médicale Moro, 1566 rue S.-Denis, Montréal; vous serez enchantés de la façon prompte dont elles ramènent les forces et enrayent les malaises suivants:
Maux de reins — Fatigue
Rhumatisme — Malaise général
Troubles d'estomac — Epuisement
Partout ou par la poste: 50c. la boite ou 3, $1.25.
"Pendant huit ans, j'ai eu des maux de reins. J'ai même été si malade que j'ai dû rester au lit trois longs mois. Je me suis relevé de cette crise, mais mes douleurs n'avaient pas complètement disparu. C'est alors que j'ai commencé l'emploi des Pilules Moro pour constater peu après qu'elles augmentaient mes forces, me donnaient de l'endurance et diminuaient mon mal. Au bout de six mois, je me sentais très bien. Cinq de mes employés ont aussi pris les Pilules Moro sur ma recommandation et comme moi, ils ont vu disparaître leurs maux de reins". C. Guillemette, Baie St-Paul (Charlevoix), P.Q.
Pilules MORO pour les Hommes



Dry Cleaning
—L'Economie dans le Vêtement —
Est rendus possible par notre service moderne de nettoyage-à-sec Robes et manteaux que vous pouvez avoir l'intention de mettre de côté, peuvent être restorés pour des mois encore d'utilité par notre méthode perfectionnée de remise à neuf des vêtements.
Et le coût est étonnamment bas Apportez vos vêtements ici vous mêmes ou téléphonez à 32-2 e nous irons vous voir.
BLANCHISSAGE POUR HOMMES, UNE SPECIALITE
R. H. RICHARDS
Nettoyage et Pressage
27, rue de l'Eglise — Edmundston
Service rapide — Tel.: 32-2.



ALFRED B. PELLETIER
STATUAIRE
Manufacturier et Marchand de Monuments et d'Epitaphes
Pierre égyptienne — Granites — Marbres. —
ST-BASILE,
Co. Madawaska, N.-B
1er sept. '33.

Corporation de Prêt et Revenu
Assurance financière pour la formation d'un capital
Edifice Quebec Power—Chambre 307—Québec
Capital autorisé ..... $ 100,000.00
Capital souscrit et payé 65,000.00
Le meilleur encouragement offert à l'Epargne, par des formes de Placements variés. Prêts à long terme, avec facilité de remboursement; intérêt aussi bas que 3 pour cent l'an; on prête 4 fois le montant du placement; capital fourni deux fois plus tôt que toute autre combinaison de mutualité financière. Pas de confiscation d'argent, pas de risque de perte.
Prospectus envoyé sur demande
Président: Charles Auger, secrétaire: De la Bruière Fortier
Vice-Président: Fortunat Gingras: aviseur légal: H.-Paul Drouin
Trésorier: Alphonse Tardif.
Représentant à Edmundston, N. 9
Tél. 87-1, 19 Rue Bernier, Caster 135
Heures de Bureau: 6 à 8 hres du soir

Dans le Monde Entier
AUCUN PNEU NE SE COMPARE, POUR SA RECOMMANDABILITÉ ET LA DISTINCTION DE SES USAGERS, AU
FORT. DUNLOP



Le pneu "FORT" DUNLOP, maintenant fabriqué au Canada en un nombre limité de dimensions, est le plus en vue d'une série complète de pneus DUNLOP qui vous offre une valeur insurpassée dans n'importe quelle catégorie de prix.

Prenez une CE-PHA-NOL
Pour soulager véritablement
La Mal de tête, Grippe, Névralgie, mal de dents, douleurs périodiques, Rhumatisme et autres affections semblables.



Les tablettes CE - PHA - NOL s'attaquent à la cause même du mal sans effecter le coeur ni l'estomac. Leur action calmante et sûre est due à leur composition particulière, préparée par des pharmaciens chimistes expérimentés. Les Ce-Pha-Nol sont des tablettes composées. Vous verrez la différence entre les véritables Ce-Pha-Nol et les tablettes ordinaires.
Boite blanche et violette
Procurez-vous les Ce-Pha-Nol chez votre épicier, marchand général ou pharmacien



25¢ LA BOITE

IN MEMORIAM
MONUMENTS FUNERAIRES
En granit et en marbre. — Demandez les prix et voyez les différents modèles.
Service d'Ambulance
Voiture automobile moderne
Service Jour et Nuit.
Téléphonez 138-31
J.-B. COTE
ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES
LICENCIE

Chemin de Fer TEMISCOUATA
HORAIRE No. 81
En force le 13 Dec. 1932

EXPRESS	
Dép. Rivière-du-Loup	7.30 a. m.
Arr. Edmundston	11.10 a. m
EXPRESS	
Dép. Edmundston	12.00 p. m
Arr. Rivièredu-Loup,	3.30 p. m
MIXTE	
Dép. Edmundston	12.20 p. m
Arr. Connors, N. B.	2.10 p. m
MIXTE	
Dép. Connors, N B..	7.30 a. m
Arr. Edmundston	9.15 a. m

N. B. — Heure du méridien de l'est Service quotidien, excepté le dimanche.

Correspondance à Edmundston avec le chemin de fer, du Pacifique Canadien et à Rivière-du-Loup avec tous les trains d'express des chemins de fer Nationaux.

Pour plus amples informations prospectus, etc., s'adresser à

T. N. Walsh, Agent Général du Fret et des Voyageurs.